

MATCHES PLAY SENIORS

REGLEMENT

1. Les rencontres se jouent en **18 trous ou en 9 trous** après accord des 2 compétiteurs.
2. Système de jeu: **TYPE TOURNOI DE TENNIS** (les vainqueurs de chaque tour sont qualifiés pour les tours suivants)
Il faudra un nombre pair de participants (2, 4, 8, 16, 32,...).
3. S'il y a plus de 20 inscrits 2 poules seront constituées aussi équilibrées que possible.
4. Les rencontres débuteront le **30 mars** et devront être terminées pour le **30 juin**.
5. La finale se jouera entre les vainqueurs de chaque poule en septembre.
Une petite finale se jouera entre les 2 perdants de la finale pour la troisième place.

Pour les tours suivants se référer au tableau des rencontres

Pour chaque rencontre, il sera tenu compte du HANDICAP DE JEU (INDEX) qui pour les plus «faibles» ne sera pas supérieur à 36.

Nous appliquerons la règle des 3/4 de handicap

EX. : un joueur INDEX 10 rencontre un joueur INDEX 22 (12 points d'écart mais en appliquant la règle des 3/4, la différence de points est ramenée à 9) donc sur un PARCOURS 18 TROUS, le joueur index 22 aura 9 coups de plus à jouer.

Les coups en plus se joueront suivant la difficulté chronologique des trous

Rappel de la « valeur » des trous du plus dur au plus facile :

N° des trous : 7 , 16 , 4 , 13 , 5 , 14 , 9 , 18 , 8 , 17 , 1 , 10 , 6 , 15 , 2 , 11 , 3 , 12 .

Si égalité après 18 TROUS ou 9 TROUS le joueur à INDEX le moins élevé (c.à d. le joueur le plus fort) remportera le match car, dans ce cas, il ne serait pas possible pour 1 ou 2 trous supplémentaires d'appliquer la règle du «handicap»; à moins que les compétiteurs ne tiennent plus compte de leur handicap et qu'ils décident de jouer jusqu'à définir un vainqueur .

N.B. : en cas de matches non joués à la date limite, le «comité d'organisation» (Annick, Bernard, François) définira le ou les fautifs qui seront alors éliminés (possibilité de tirage au sort pour désigner un vainqueur afin de passer au tour suivant).

F.COUEËDOR